

L'année scolaire 2018 – 2019 s'est avérée riche en projets et en nouveautés dans notre REP, avec, entre autres :

- la mise en place du dispositif « 100 % de réussite en CP »
- la mise en place du « dispositif devoirs-faits » au collège
- la finalisation de la charte du travail personnel de l'élève
- l'initiation d'un travail visant à l'élaboration d'un livret d'accueil en maternelle
- le lancement du site REP

Un grand merci à tous les membres et partenaires du réseau d'avoir rendu cela possible.

Revenons sur quelques uns de ces événements dans cette 5ème édition de l'Info-Rep.
Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

L'équipe de pilotage du réseau

Zoom sur...

Un partenaire du REP : la Maison Départementale des Solidarités

Rencontre avec les travailleurs sociaux

Cette année de nombreuses écoles du REP et du quartier prioritaire de la ville ont accueilli les travailleurs sociaux de la Maison Départementale des Solidarités de Vandœuvre. Assistantes sociales, puéricultrices et travailleurs sociaux de l'aide sociale à l'enfance sont venus rencontrer les équipes enseignantes des différentes écoles dans le cadre d'un conseil des maîtres. Cet échange a permis de renforcer les liens entre l'école et les travailleurs sociaux, partenaires du REP à part entière.

La MDS de Vandœuvre est composée de deux sites principaux :

- MDS Vand'Est, 1 rue Goethe. Tél : 03.83.55.44.31
- MDS Lorraine, 6 rue de Lisbonne. Tél : 03.83.51.55.46

Nouveauté

La mise en place du dispositif « 100 % de réussite en CE1 »

Après le dédoublement des classes de CP dans les écoles élémentaires du REP, c'est au tour des classes de CE1 de s'intégrer au dispositif 100 % de réussite. La rentrée scolaire de septembre 2019 sera donc marquée par le dédoublement des classes de CE1 dans les 3 écoles élémentaires du REP. Pour la circonscription, cela se traduira par la création de 3 postes supplémentaires (un à l'école élémentaire Paul Bert et deux à l'école élémentaire Jeanne d'Arc).

Actualité

Le projet « orchestre à l'école »

Cette année, des classes de CM1 des trois écoles élémentaires du REP ainsi que la classe de 5ème1 du collège ont participé, en partenariat avec l'école de musique de Vandœuvre, au projet orchestre à l'école. Les élèves concernés ont poursuivi l'apprentissage de la trompette, du trombone, du cor, de la clarinette, de la flûte, du hautbois, du saxophone, du violon, de la contrebasse...

Deux concerts seront donnés, vendredi 14 et vendredi 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique, à la salle des fêtes de Vandœuvre.

L'agenda du REP

Récemment...

Deuxième CEC : mardi 21 mai

Troisième conseil de cycle 3 : dans les écoles avec les professeurs du collège désignés.

À venir...

Comité de pilotage : Mardi 18 juin

Concerts des classes orchestre à la salle des fêtes de Vandœuvre :

-Classe orchestre du collège accompagnée de la chorale : vendredi 14 juin à 18h.

-Classes orchestre des écoles élémentaires : vendredi 21 juin à 20h.

Projet finalisé

La charte partenariale du travail personnel de l'élève

Objectifs du projet de réseau :

n°5 : rendre plus explicite le travail personnel de l'élève (pour les élèves et leurs parents)
n°8 : développer la coéducation avec les parents

Après un travail de concertation ayant été mené sur deux années consécutives, la charte partenariale du travail personnel de l'élève est finalisée, et actuellement présentée dans l'ensemble des écoles et établissements concernés.
Cette charte s'adresse aux élèves des écoles élémentaires du REP et du quartier prioritaire de la ville ainsi qu'aux élèves des classes de 6ème du collège, puisqu'elle cible l'ensemble du cycle 2 et du cycle 3.
Ce projet est le fruit d'un travail qui a impliqué de nombreux acteurs et partenaires du REP : les enseignants et les représentants de parents d'élèves du premier et du second degrés, les directeurs, directrices, chef d'établissement, les associations de Vandœuvre faisant partie du contrat local d'accompagnement à la scolarité, ainsi que les différents membres de l'équipe de circonscription de Vandœuvre.
Un grand merci à toutes et à tous pour votre implication, votre disponibilité ainsi que votre réactivité lors de la réalisation de ce projet.
La charte sera bientôt disponible sur le site du REP.

Projet en cours

L'élaboration d'un livret d'accueil à destination des parents en maternelle

Les équipes enseignantes des écoles maternelles du REP et du quartier prioritaire de la ville se sont réunies pour mener un premier travail sur le livret d'accueil, à destination des parents en maternelle. Les différents items choisis pour figurer dans le livret vont à présent être rédigés dans le cadre d'une réflexion collective, au sein des équipes.

Un travail est également mené en partenariat avec la mairie et les puéricultrices de la Maison Départementale des Solidarités, afin d'aborder avec les élèves et leurs parents la problématique de la propreté lors d'une première rentrée à l'école maternelle. Cette thématique fera l'objet d'un item spécifique dans le livret.
Le livret d'accueil sera finalisé et diffusé en avril 2020.

Côté collège

L'actualité du Haut-de-Penoy

Le projet « concours d'éloquence »

La classe de 4ème2 a participé cette année au « concours d'éloquence » proposé à toutes les classes de 4ème de REP et de REP+ de l'académie de Nancy-Metz.
Les élèves ont préparé quatre épreuves portant sur la thématique de « l'autre » : improvisation, lecture d'un texte en langue étrangère, lecture d'un texte patrimonial et réquisitoire plaidoirie.
Ils ont participé le 13 mai à la demi-finale du concours, au conseil départemental des Vosges.
Il convient de souligner la grande qualité de leur prestation et la satisfaction que peuvent légitimement en retirer leurs professeurs.

Des nouveaux locaux et un nouveau nom pour septembre 2019

Dès la prochaine rentrée scolaire, les élèves de section générale, ainsi que les élèves de SEGPA, intégreront les nouveaux locaux du collège sur le site du Haut-de-Penoy.
Le collège changera à cette occasion de nom, pour devenir le collège Simone de Beauvoir.

